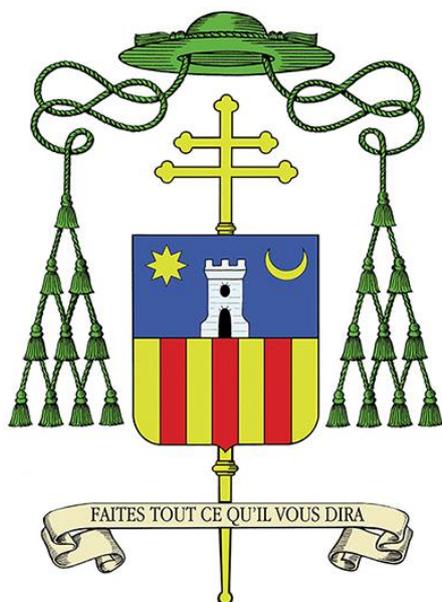


" Faites tout ce qu'il vous dira"



Tours, le 29 février 2020

**Afin de contribuer à la lutte contre l'épidémie de Coronavirus** et de suivre les dernières recommandations transmises hier soir par M. le ministre des Solidarités et de la Santé, Mgr Vincent Jordy, Archevêque de Tours, a demandé à l'ensemble des prêtres des paroisses du diocèse de respecter les mesures suivantes au cours des messes et dans leur église :

- Éviter de se serrer la main et de s'embrasser conduit, dans la liturgie, à s'abstenir du geste de paix.
- Pour le rite du lavabo, ne pas hésiter à utiliser une aiguière et de l'eau savonneuse.
- S'il y a concélébration, les prêtres et autres ministres ne communient que sous le geste de l'intinction.
- La communion eucharistique ne peut être donnée que dans les mains.
- Recommander aux prêtres de se laver les mains après avoir donné la communion, même dans la main.
- Vider les bénitiers présents dans l'église.

Il remercie chacun pour le respect de ces consignes et invite les catholiques à prier pour les malades et les soignants.